

Objet : Restrictions d'utilisation des pistes 08L/08R et 26L/26R AD Paris Charles de Gaulle LFPG pendant le 55^{ème} Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE)

En vigueur : Du 10 au 22 juin 2025

Lieu : AD Paris Charles De Gaulle (LFPG)

Préambule :

Les présentations en vol effectuées dans le cadre du SIAE impactent la trouée Ouest des pistes 08L/R et 26L/R.

Les horaires donnés ci-dessous sont prévisionnels et tous exprimés en UTC, et correspondent aux plages de durée maximale ; ils sont confirmés sur l'ATIS DE GAULLE en temps réel. Le créneau le plus impactant s'étend sur une durée maximale de 30 minutes entre 1300 et 1400.

1. Configuration face Est

1.1. Départs de 1130 à 1430

Les pistes 09L/R et 08L/R sont utilisables sans restriction au départ.

1.2. Arrivées

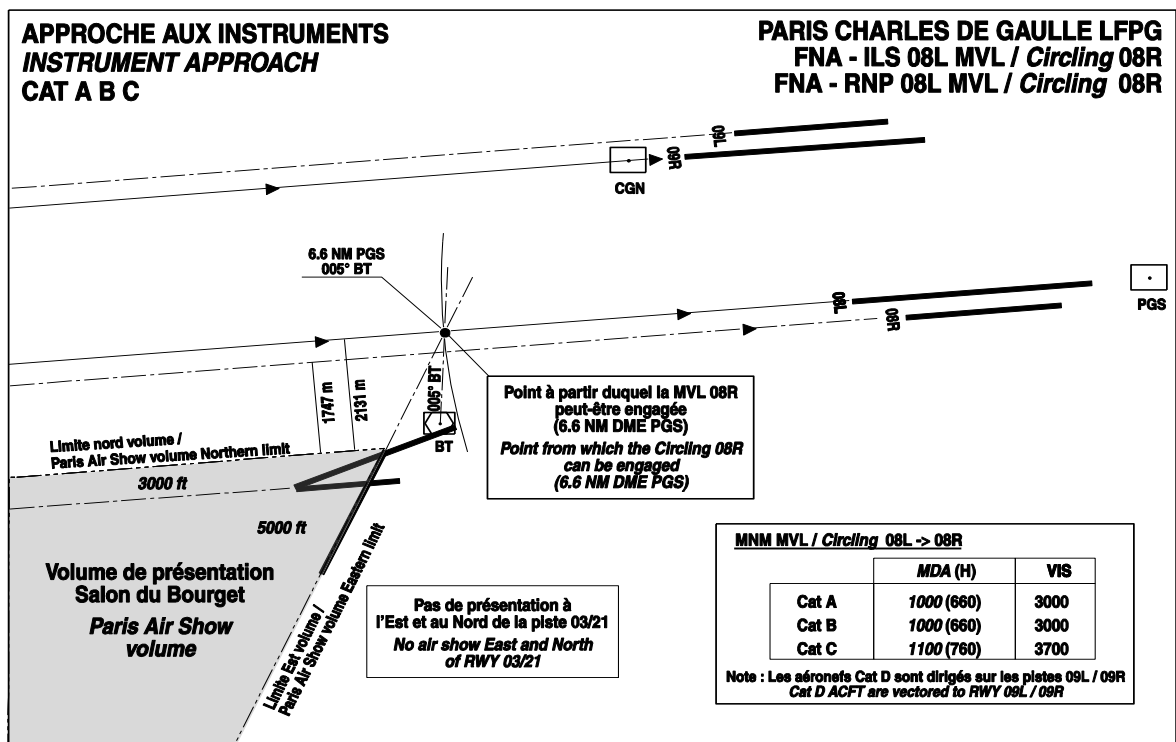
1.2.1. De 1130 à 1300 et de 1400 à 1430

Les pistes 09L et 09R sont utilisables sans restriction à l'arrivée.

Les pistes 08L et 08R sont utilisables à l'arrivée avec les conditions suivantes :

Si VH ≥ 5 km et plafond ≥ 3000 ft :

- pour les appareils de catégorie de turbulence de sillage Heavy ou A380, les pistes 08L et 08R ne sont pas utilisables à l'arrivée.
- pour les appareils de catégorie de turbulence de sillage Medium et Light :
 - la piste 08R est utilisable à l'arrivée en effectuant une approche ILS ou RNP 08L suivie d'une MVL pour la piste 08R ;
 - la MVL pour la piste 08R n'est pas engagée avant 6.6 NM DME PGS ;
 - la piste 08L est utilisable à l'arrivée en effectuant une approche ILS ou RNP 08L



Si VH < 5km ou plafond < 3000 ft :

- la piste 08R n'est pas utilisable à l'arrivée ;
- la piste 08L est utilisable à l'arrivée uniquement pour les appareils de catégorie de turbulence de sillage Medium et Light.

1.2.2. De 1300 à 1400

Les pistes 09L et 09R sont utilisables sans restriction à l'arrivée.

Les pistes 08L et 08R ne sont pas utilisables à l'arrivée.

2. Configuration face à l'Ouest**2.1. Départs****2.1.1. De 1130 à 1300 et de 1400 à 1430**

Les pistes 27L et 27R sont utilisables sans restriction au départ.

La piste 26L n'est pas utilisable au départ.

La piste 26R est utilisable au départ uniquement pour les aéronefs de catégorie de turbulence de sillage Medium ou Light.

Les aéronefs au départ de la piste 26R doivent impérativement atteindre 4000 ft AMSL au plus tard à 6.3 NM DME PGS.

Pour faciliter le respect de cette contrainte, seule la voie R1 au départ de la piste 26R est utilisable à l'alignement.

En cas d'évènement technique ou météorologique avéré après le décollage ne permettant pas le respect de cette contrainte ou le suivi précis de la trajectoire au départ, l'équipage doit aviser l'ATC dans les meilleurs délais.

2.1.2. De 1300 à 1400

Les pistes 26L et 26R ne sont pas utilisables au départ.

Les pistes 27L et 27R sont utilisables sans restriction au départ.

Les appareils avec un SID ELCOB LGL AGOPA ERIKU LATRA OKASI PILUL 6A sont susceptibles d'être re-routés sur un SID 6Z.

2.2. Arrivées**2.2.1. De 1130 à 1430**

Les pistes 27L et 27R sont utilisables sans restriction à l'arrivée.

Les pistes 26L et 26R sont utilisables à l'arrivée, mais l'API est modifiée : se conformer au 2.2.2 ci-après.

2.2.2. API 26 L/R

Les API 26L/R associées aux approches ILS, LOC/DME, RNP sont modifiées comme suit :

« **API 26L/R** : monter 4000 ft AMSL dans l'axe de piste, à 800ft AMSL minimum et pas avant 1NM DME DSU/GAU en finale, tourner à gauche cap 180°, IAS ≤ 220 kt, prévoir un guidage radar. ».

L'entrée en vigueur de ces procédures est annoncée sur l'ATIS DE GAULLE.

SALON DU BOURGET 2025

APPROCHE AUX INSTRUMENTS CAT A, B, C
 (réservée aux aéronefs de catégorie de turbulence Medium et Light)
 INSTRUMENT APPROACH CAT A, B, C
 (reserved for Medium and Light wake turbulence category ACFT)

PARIS CHARLES DE GAULLE LFPG – FNA
 ILS 08L MVL 08R et/and RNP 08L MVL 08R

